

**2019**

Abidjan (Côte d'Ivoire)

### Mandant

Ministère de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme (MCLU)

### Bénéficiaire

Communes de Koumassi, Yopougon et Abobo (Abidjan)

### Missions

Diagnostic urbain transversal  
Définition des orientations d'aménagement  
Identification du programme d'investissements et des activités de renforcement de capacités du projet

### Financement

Contrat de Désendettement - Développement (C2D) exécuté par l'Agence Française de Développement

### Montant

348'435 euros HT / 181'338 euros HT (part Urbaplan)

### Partenaires

AFRICURBA-CI et TRANSITEC

### Experts mobilisés

François LAURENT (Chef de mission)  
Benoît CHALIGNE (Urbaniste)  
Ferdinand BOUTET (Urbaniste)  
Christophe NOUVET (Hydraulicien)  
Cédric BACHMANN (Expert Mobilité)  
Marie DOLS (Expert en renforcement de capacités)  
Pascal BUISSON (Paysagiste)  
Marie SAGNIERES (Architecte)  
Aurélien BARBIER (Ingénieur)

### Contact client

Alphonse N'Guessan, Directeur de l'Adressage, de la Gestion et de la Restructuration Urbaine, Coordonnateur de la Cellule de Suivi de Projet  
alphonsenguessan@yahoo.fr / +225.07.44.82.82



Le Groupement URBAPLAN - AFRICURBA - TRANSITEC se voit confier par le Ministère chargé de l'Urbanisme l'étude de faisabilité du Projet d'Amélioration des Quartiers Restructrés d'Abidjan (PAQRA). Ce projet bénéficie d'un concours financier du Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) de 45 millions d'Euros, exécuté par l'Agence Française de Développement (AFD).

Après avoir restructuré entre 2003 et 2005 un certain nombre de quartiers précaires à Abidjan, le Gouvernement ivoirien cherche à y renforcer le niveau d'équipement et de service afin d'améliorer les conditions de vie des populations de la capitale économique ivoirienne. Le PAQRA couvre les quartiers de Gesco (Yopougon), d'Agoueto PK18 (Abobo), de Grand Campement, de Divo 1&2 et d'Akromiabra (Koumassi), soit une population totale de plus de 300'000 habitants.

Les enjeux principaux de ces quartiers concernent leur remise à niveau, notamment en matière d'infrastructures et d'équipements socio-collectifs de proximité (malgré la rareté du foncier disponible).

L'étude de faisabilité vise à identifier de manière participative les investissements à réaliser ainsi que les conditions de réussite et les modalités de mise en œuvre. Elle propose un montage opérationnel garantissant la pleine implication des bénéficiaires directs des opérations, notamment les communes, mais aussi des populations par le développement de travaux HIMO.

Au sortir de cette prestation, le Groupement peut se voir confier la tranche conditionnelle des opérations, à savoir l'Assistance à Maitrise d'Ouvrage (AMO) et la Maitrise d'œuvre Environnementale et Sociale (MOES) du Projet sur 36 mois.

